



Conseil de sécurité

Cinquante-neuvième année

Provisoire

5063^e séance

Mardi 26 octobre 2004, à 10 heures
New York

<i>Président :</i>	Sir Emyr Jones Parry	(Royaume-Uni)
<i>Membres :</i>	Algérie	M. Baali
	Allemagne	M ^{me} Gross
	Angola	M. Antonio
	Bénin	M. Adechi
	Brésil	M. Valle
	Chili	M. Andereya
	Chine	M. Wang Guangya
	Espagne	M. Yáñez-Barnuevo
	États-Unis d'Amérique	M. Danforth
	Fédération de Russie	M. Karasev
	France	M. Serman
	Pakistan	M. Khalid
	Philippines	M. Baja
	Roumanie	M. Dumitru

Ordre du jour

Réunions du Conseil de sécurité à Nairobi (18-19 novembre 2004)
(S/2004/756)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.

04-57149 (F)

0457149

La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Réunions du Conseil de sécurité à Nairobi (18-19 novembre 2004)

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2004/857, qui contient le texte d'un projet de résolution élaboré au cours des consultations préalables du Conseil.

Je crois comprendre que le Conseil de sécurité est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi.

Si je n'entends pas d'objection, je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Algérie, Angola, Bénin, Brésil, Chili, Chine, France, Allemagne, Pakistan, Philippines, Roumanie, Fédération de Russie, Espagne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique.

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 1569 (2004).

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 10 h 15.